

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET

COMMUNE DE ROQUES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 3 juillet 2025
à 20 heures 00
en mairie

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le **jeudi 3 juillet 2025 à 20h00 en mairie**, dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roques,
Le 26 juin 2025
Le Maire,
S. MABIRE



**ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 3 juillet 2025
A 20h00**

- Annonce des pouvoirs
- Election du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 22 mai 2025
- Compte rendu des décisions

ADMINISTRATION GENERALE

D 01 AG – Approbation de la convention de partage de moyens pour la propreté aux abords des points d’apport volontaire et des points de regroupement s’inscrivant dans un plan de lutte contre les déchets abandonnés entre la commune et le Muretain Agglo

INTERCOMMUNALITE :

D 02 INTERCO – Accord du conseil municipal à la demande de retrait de la commune de Bonrepos-sur-Aussonnelle du Muretain Agglo selon la procédure dite « de droit commun » de l’article L5211-19 du CGCT

D 03 INTERCO – SIVOM SAGe – Modifications statutaires

D 04 INTERCO – SDEHG – diagnostic énergétique des bâtiments communaux

RESSOURCES HUMAINES :

D 05 RH – Création d’un emploi non permanent d’ATSEM principal 2^{ème} classe à temps non complet : 30h30

D 06 RH – Création d’un emploi permanent de chargée de communication à temps complet

QUESTIONS DIVERSES